



CERTIFIES

ADJOINTS D'ENSEIGNEMENT – CHARGES D'ENSEIGNEMENT

LE 2 DECEMBRE 2008, NOUS ELISONS NOS REPRESENTANTS AUX COMMISSIONS PARITAIRES ACADEMIQUES

Depuis plusieurs mandats, c'est une équipe composée de 22 collègues élus F.S.U., sur 38 représentants du personnel (donc nous sommes majoritaires) qui vous défendent à la C.A.P.A (Commission Administrative Paritaire Académique) des Certifiés. Sur notre liste se présentent à la fois des enseignants de différentes disciplines, et des quatre départements de l'académie. On trouve et des collègues expérimentés ayant déjà effectué plusieurs mandats et des jeunes collègues porteurs de renouveau.

Les élus F.S.U. défendent tous les personnels, les conseillent, les informent, dans un souci permanent de respect de la transparence, des droits de tous et de l'équité, ainsi que d'une progression de carrière pour tous. Ils accompagnent les collègues et mettent à leur disposition, sur le site internet du SNES, des informations collectives donnant à tout le monde les moyens de comprendre les différents aspects d'un dossier (par exemple les écarts des avis des chefs d'établissement d'un établissement à l'autre et des IPR d'une discipline à l'autre).

LA CAPA : DE QUOI EST-ELLE SAISIE ?

Pendant la durée du mandat (trois ans) nous siégeons pour examiner chaque année :

- les requêtes en révision de notes administratives,
- les propositions rectorales d'accès au corps des certifiés par liste d'aptitude,
- les demandes de congés formation,
- les demandes de postes adaptés,
- l'avancement d'échelon et l'accès à la hors-classe.
- La CAPA peut être réunie en formation disciplinaire (=conseil de discipline des enseignants).
- Nous siégeons aussi, en formation paritaire mixte avec nos collègues élus à la CAPA des Agrégés, pour examiner les mutations intra-académiques et vérifier les barèmes des candidats à mutation.

**AVEC VOS ELUS SNES, SNESUP,
DU CONCRET POUR CHACUN
ET POUR TOUS....**

Pour un service public efficace et amélioré

Face à des politiques d'individualisation et d'affaiblissement des repères collectifs, les élus F.S.U. agissent pour combattre les choix de régression, pour avancer leurs propositions, pour assurer la défense individuelle et collective des collègues sur la base de critères transparents et communs à tous.

Tout cela n'est pas, bien entendu, indépendant du contexte politique et du combat syndical que nous menons tous les jours dans nos établissements, au niveau académique ou national : par exemple le nombre de promus est directement relié au nombre de postes ouverts au concours (en baisse au niveau national), les modes de promotions sont l'illustration d'un pouvoir accru des chefs d'établissement et des IPR, les suppressions de postes en masse ont bien entendu des conséquences fâcheuses sur le mouvement des personnels.

Pour une conception ambitieuse du métier d'enseignant

A la F.S.U., nous agissons pour tous les collègues et à tous les niveaux.

- Nous sommes attachés à la défense des statuts du corps des certifiés, et plus généralement nous dénonçons et nous opposons à la casse actuelle du service public. Les TZR et les titulaires de postes définitifs à service partagé sont l'objet de nos multiples interventions. Nos élus en CAPA n'ont cessé de relayer les revendications des collègues TZR qui se sont réunis au sein du « collectif TZR-SNES » dans notre académie ce qui a permis d'obtenir le maintien de points pour les mutations.
- Nous travaillons sur les contenus et les conditions d'enseignement, sur la réussite de nos élèves, et nous n'acceptons pas de réformes à la logique purement comptable, présentées par les politiques avec des arguments faussement pédagogiques. Enfin nous dénonçons ce qui est contenu dans le rapport Pochard : l'accroissement des pouvoirs de la hiérarchie locale.
- Nous demandons l'intégration des indices hors-classe dans une carrière revalorisée et raccourcie en 11 échelons, et la résorption de toutes les inégalités et injustices.
- Nous exigeons des conditions d'affectation et d'emploi qui respectent la qualification et les aspirations de chacun dans le cadre de règles communes et d'un mouvement national renouvelé.

***Le 2 décembre 2008, nous vous appelons à voter pour la liste
SNES-SNESUP-FSU à la CAPA des certifiés, des adjoints
d'enseignement et des chargés d'enseignement car c'est :***

- Mettre sa confiance dans une équipe soudée, dynamique, énergique et qui ne compte pas son temps. Ses membres ne sont pas les auxiliaires du Recteur, lequel décidera seul, après avoir recueilli l'avis de la C.A.P.A, mais ils sont les représentants des personnels certifiés, adjoints d'enseignement et chargés d'enseignement de toute l'académie.
- Préserver les acquis et obtenir des nouvelles avancées grâce à une équipe obstinée qui n'a de cesse de faire rectifier les erreurs, soulever des questions, faire reculer l'arbitraire, le discrétionnaire, l'autoritarisme : voilà comment les élus de la FSU ont su construire un vrai rapport de force.
- Assurer, avec force et motivation, la défense individuelle et collective de tous les collègues dans un souci permanent de transparence et d'équité.

snesU.p

**snes
fsu**

Attention : ceci n'est pas un bulletin de vote.